

GLOSSAIRE ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE SEYSEL CONJOINTEMENT A LA CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE LA TOUR DE MONS (HAUTE-SAVOIE)

ARA (Région Auvergne Rhone Alpes)

AVAP : Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

ABF : Architecte des Bâtiments de France

PDA : Périmètre des abords

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de communes

CE : Commissaire enquêteur

CES : Coefficient d'Emprise au Sol

CBS : Coefficient de Biotope par Surface

CPT : Coefficient de Pleine terre

CDNPS : Commission Départementale de la nature des sites et des paysages

CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

CU : Code de l'Urbanisme

DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs

DP : Déclaration Préalable

EBC : Espaces Boisés Classés

ER : Emplacement Réservé

ERP : Établissement Recevant du Public

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

LAURE : Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie

Loi LOM : LOI no 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités

Loi SRU : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

LOTI : Loi d'Orientation des Transports Intérieurs

MO : Maître d'ouvrage

MRAe : Mission Régionale d'Autorité Environnementale

NOTRe : LOI du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la
République

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PAE : Parc d'Activités Économiques

PAPAG : Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global

PC : Permis de Construire

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PIZ : Plan d'indexation en Zone

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLH : Programme Local de l'Habitat

PNR : Parc Naturel Régional

PPA : Personnes Publiques Associées

PPRi : Plan de Prévention des Risques Inondation

PUP : Projet Urbain Partenarial

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PDM : Plan de Mobilité

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUI-HM Bio: Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements

PLQA : Plan Local de la Qualité de l'Air

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PPA : Personnes Publiques Associées

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STECAL : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limités

SRU : Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain

SYANE : Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie

TA : Tribunal administratif

TAD : Transport A la Demande

TCSP : Transport en Commun en Site Propre

TN : Terrain Naturel

TVB : Trame Verte et Bleue

UTN : Unité Touristique Nouvelle

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

ZAE : Zone d'Activité Économique

VAE : Vélo à Assistance Electrique

VRD : Voiries et Réseaux Divers

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZAE : Zone d'Activités Economiques

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêts Faunistiques et Floristiques

Zonage OAP PLUi du Pays de Seyssel

OAP	Libelle	Zonage
OAP 1	Au Verger" (Anglefort)	1 A U H 1
OAP 2	Sur les Tras" (Anglefort)	1 A U H 1
OAP 3	"Au Crochon" (Corbonod)	1 A U H c 2
OAP 4	"Pre Devert" (Corbonod)	1 A U H 1
OAP 5	"Hameau de Gignez" (Corbonod)	1 A U H c 2
OAP 6	"Pre Gourmand" (Corbonod)	1 A U H c 2
OAP 7	"Le Chafoïd" (Seyssel Ain)	1 A U H 2
OAP 8	"Plan de Cabaret" (Seyssel Ain)	1A U H 1
OAP 9	"Seyssel Nord" (Seyssel Ain)	U H c 3
OAP 10	"Le Colombier" (Seyssel Ain)	1 A U H 3
OAP 11	"Le Chêne" (Seyssel Ain)	1 A U H 1
OAP 12	"Don" (Bassy)	1 A U H c 2
OAP 13	"Fond du Village" (Bassy)	1 A U H 1
OAP 14	"Pre de L'allier" (Challonges)	1 A U H c 2
OAP 15	"Pre dous Cour" (Challonges)	1 A U H 1
OAP 16	"Clermont" (Clermont)	1 A U H 1
OAP 17	"Sous la Ville" (Clermont)	1 A U H 1
OAP 18	"Droisy" (Droisy)	1 A U H 1
OAP 19	"Desingy" (Desingy)	1 A U H c 2
OAP 20	"Sur le Bois" (Desingy)	1 A U H c 2
OAP 21	"Pelly" (Desingy)	1 A U H 1
OAP 22	Usinens" (Usinens)	1 A U H 1
OAP 23	"La Genty Nord" (Seyssel Haute-Savoie)	1 A U H 1
OAP 24	"La Combe d'Abbe" (Seyssel Haute-Savoie)	1 A U H 1
OAP 25	"La Genty Sud" (Seyssel Haute-Savoie)	1 A U H 1
OAP 26	"Les Oudets" (Seyssel Haute-Savoie)	1 A U H 2
OAP 27	"Pre Dombet" (Seyssel Haute-Savoie)	UH2

Zonage du PLUi du Pays de Seyssel

ZONE URBAINE

UH1	Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
UH1	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
UH2	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
UHc2	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
UHc3	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
UE	Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectifs
UEI	Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
UX UX*	Zone urbanisée à vocation d'activité économique
UXc	Zone urbanisée à vocation d'activité économique commerciale
UXI	Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONE NATURELLE

N	Zone naturelle
Nc	Secteur à vocation de gestion des activités de carrière
Ncg	Secteur à vocation de gestion des activités de camping
No	Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers
Nls	Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers de sports et loisirs
Nx	Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

EMPLACEMENTS RESERVES

	Emprise de l'emplacement réservé
	N° de l'emplacement réservé (voir liste)

AUTRES

	Chalet d'alpage et bâtiment d'estive
--	--------------------------------------

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU

	Périmètre de mixité sociale n°1 à 15
--	--------------------------------------

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.6 du CU

	Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°1 à 27
--	---

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU

	Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée : STECAL n°1 à 8
--	---

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.11.2 du CU

	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
--	---

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

Zone à urbaniser à court ou moyen terme.

1AUH1	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
1AUH2	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
1AUH3	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
1AUHc2	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines

Zone à urbaniser à moyen ou long terme.

2AUH	Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
2AUX	Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

ZONE AGRICOLE

A	Zone Agricole
Aa	Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages